



Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

DOSSIER DE PRESSE

le 14 octobre 2020

**RESEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DU SYANE :
Déploiement et ouverture des services très haut débit
pour les particuliers**

Sur les communes de Menthon-Saint-Bernard et Talloires-Montmin

Fibre Optique
Particuliers



Avec le soutien financier de l'Etat, de la Région, du Département et des intercommunalités :



Réseau public exploité par :



QUOI ?
QUAND ?
OU ?



LE PROJET

Depuis 2013, le SYANE déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau permettra aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services. Les enjeux sont nombreux : attractivité économique, essor touristique, santé connectée, télétravail, économies d'énergie, maintien de la vitalité des territoires ruraux et montagnards, administration à distance, évolution des loisirs et des usages des nouvelles technologies, etc.

Le réseau publique fibre optique du SYANE, c'est

300 M€
d'investissements
[dont phase 1 : 135 M€]



10 000 km de réseaux
en cours de construction
[dont phase 1 : 4 600 km]

➤➤ PERIMETRE ET FINANCEMENT

A terme, le réseau public du SYANE desservira toutes les zones d'activités économiques de la Haute-Savoie, ainsi que 246 communes, conformément au Plan National Très Haut Débit. Les autres communes seront couvertes soit par des initiatives publiques locales (Communauté de Communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix), soit par des opérateurs privés (ex-agglomération d'Annecy, agglomération d'Annemasse, communes de Cluses et de Thonon-Les-Bains).

phase 1 – 140 M€ :

Ce projet est établi et porté par le SYANE (5,5 M€), en partenariat étroit avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (12M€), les intercommunalités (7,2 M€), la Région (12 M€) et l'État (31,2 M€). Le complément est financé par emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissements et de la Caisse des Dépôts, avec le relais de trois banques locales.

phase 2 – 155 M€ :

La phase 2 est financée par le délégataire (40 M€), les redevances (100 M€) et une subvention en cours de recherche (15 M€).

Participations publiques :



Et avec la participation des
intercommunalités de Haute-Savoie

Partenaires financiers :



2013

Début de la construction des infrastructures

2016

Ouverture des services aux professionnels (FTTO)

2018

Ouverture des services aux particuliers (FTTH)

2015

Signature du contrat de délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation du réseau avec l'entreprise COVAGE

2015 - 2016

Réingénierie technique du réseau en adaptation à l'évolution des orientations nationales

L'OUVERTURE DES SERVICES AUX PROFESSIONNELS

L'ouverture à la commercialisation des services numériques très haut débit pour les professionnels a démarré au 1^{er} semestre 2016. Les zones d'activités économiques situées sur le tracé des artères principales déjà construites sont les premières éligibles. Les entreprises, les sites d'enseignement et de santé ainsi que les bâtiments publics (collèges, lycées, hôpitaux...) situés à proximité peuvent également bénéficier des services numériques très haut débit.

A mi-2020, plus de 90 % des zones d'activités économiques sont ouvertes à la commercialisation.

L'OUVERTURE DES SERVICES AUX PARTICULIERS

➤➤ UNE COUVERTURE PARTIELLE ET PROGRESSIVE

Depuis 2018, le réseau public fibre optique du SYANE s'ouvre progressivement aux particuliers.

La couverture des communes est partielle et indépendante des limites communales. Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères, en concertation avec les communes : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit internet est le plus faible, et des critères techniques liés aux infrastructures techniques existantes.

L'ouverture à la commercialisation des services se fait progressivement au fur et à mesure de la construction des réseaux, avec l'objectif de desservir 300 000 logements en 2025. Au total, ce sont près de 60 000 logements sur 63 communes qui sont couverts par le réseau public fibre optique du SYANE à mi-octobre 2020.

Les particuliers peuvent être raccordés à partir des réseaux de desserte. La couverture fibre optique des logements se fera progressivement, au fur et à mesure de la construction des réseaux de desserte et de l'arrivée des opérateurs de télécommunications grand public. La commercialisation des premiers services a commencé en juin 2018 dans les secteurs où la fibre optique est opérationnelle.

➤➤ LA COUVERTURE FIBRE OPTIQUE DES LOGEMENTS SUR MENTHON-SAINT-BERNARD ET TALLOIRES-MONTMIN

Sur Menthon-Saint-Bernard, les travaux de déploiement de la fibre optique pour les particuliers sur une partie de la commune ont été réceptionnés cet automne et l'ouverture commerciale est attendue pour janvier-février 2021 pour ce secteur (en vert sur la carte « 2021-Semestre 1 »). La suite des travaux est prévue en 2023-2024.

Sur Talloires-Montmin, les travaux de déploiement sont prévus en 2021 et 2022 sur Talloires et 2023-2024 sur Montmin. Concernant Talloires, les travaux sur le secteur vert foncé limitrophe à Menthon-Saint-Bernard sur la carte, sont en cours de finalisation. L'ouverture commerciale de ce secteur interviendra courant 2021.

Pour information : Lorsque les travaux seront réceptionnés, la réglementation française impose un gel de 3 mois avant l'ouverture commerciale de la fibre optique, afin de permettre à chaque fournisseur d'accès Internet de se préparer à rejoindre le réseau public du SYANE.

Les raccordements finaux jusqu'à l'intérieur des logements particuliers seront pris en charge par les opérateurs au moment de la souscription aux offres fibre par les usagers.

**Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement :
gp-hautesavoie@covage.com ou <https://www.covage.com/>**

LE RESEAU PUBLIC TRES HAUT DEBIT DU SYANE

POURQUOI ?

COMMENT ?



LA FIBRE OPTIQUE POUR DES SERVICES NUMERIQUES PLUS PERFORMANTS

Les avantages de la fibre optique

- ❖ Une connexion de haute qualité et ultra-rapide
- ❖ Evolutivité de la fibre face au développement des besoins
- ❖ Un très haut débit symétrique qui permet de bénéficier d'un même débit élevé pour envoyer et recevoir des données
- ❖ Des usages en simultané

Quelques exemples d'usages

- ❖ Echange de fichiers volumineux et transfert de données instantané
- ❖ Loisirs en ligne (télévision haute définition, streaming, jeux vidéo...)
- ❖ Télétravail
- ❖ Nouveaux services : télémédecine, administration à distance...
- ❖ Gestion des appareils électroniques et ménagers : suivi des consommations énergétiques, domotique...

➤➤ COMMENT SE RACCORDER ?

Le réseau public fibre optique du SYANE est exploité et commercialisé par l'entreprise privée COVAGE dans le cadre d'une délégation de service public.

Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes :

- ❖ Je choisis mon opérateur fibre
- ❖ COVAGE raccorde mon logement à la fibre, à la demande de l'opérateur, dans un délai de 4 à 8 semaines
- ❖ L'opérateur m'informe que ma ligne est activée. Je branche ma box pour bénéficier de mes nouveaux services très haut débit

Le réseau public est exploité par



Tester l'éligibilité à la fibre optique sur www.covage.com

gp-hautesavoie@covage.com

A propos du SYANE

Etablissement public constitué par les communes et le Département, le SYANE agit pour l'aménagement numérique de la Haute-Savoie. A ce titre, il pilote le déploiement du réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique), il s'engage également par des opérations ponctuelles d'amélioration des débits et le développement des usages et services numériques. www.syane.fr - Twitter @SYANE74

À propos de Covage

Covage est un opérateur d'infrastructures très haut débit leader depuis 2006 dans le déploiement et l'exploitation de réseaux de fibre optique en partenariat avec les collectivités locales et les opérateurs de services. Covage exploite aujourd'hui 46 réseaux d'initiative publique ou privée desservant les particuliers, les entreprises et les services publics, interconnectés via son réseau national de transmission. Le périmètre de Covage couvre aujourd'hui 2,3 millions de prises dont 600 000 sont en exploitation. A terme, l'ambition du Groupe est de déployer 3 millions de prises. Plus de 200 opérateurs de communications électroniques, français ou internationaux, s'appuient sur les réseaux de Covage pour fournir des services à leurs propres clients. www.covage.com - Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @Covage_News